NATIONS UNIES **EP**

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/38
15 juin 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-huitième réunion
Montréal, 14-16 juillet 1999

PROPOSITION DE PROJETS : NÉPAL

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projets suivante:

Réfrigération

• Activités de surveillance du Plan de gestion des frigorigènes (PGF)	PNUD
• Programme national de récupération et de recyclage des frigorigènes	PNUD
• Plan de gestion des frigorigènes : Élaboration de politiques et dissémination de l'information connexe	PNUE
• Plan de gestion des frigorigènes : Formation sur la surveillance et le contrôle des CFC, et établissement d'un système de permis d'importation/exportation	PNUE
• Plan de gestion des frigorigènes : Formation des formateurs en réfrigération	PNUE

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET
NÉPAL

SECTEUR : Réfrigération PGF | Consommation sectorielle d'ODS (1998) : | 33,16 tonnes ODP

Seuil de coût-efficacité du secteur : S.o. $US/kg

Titre des projets :

a) Activités de surveillance du Plan de gestion des frigorigènes (PGF)
b) Programme national de récupération et de recyclage des frigorigènes
c) Plan de gestion des frigorigènes : Élaboration de politiques et dissémination de l'information connexe
d) Plan de gestion des frigorigènes : Formation sur la surveillance et le contrôle des CFC, et établissement d'un système de permis d'importation/exportation
e) Plan de gestion des frigorigènes : Formation des formateurs en réfrigération

Données relatives au projet	**PGF**	**PGF**	**PGF**	**PGF**	**PGF**
	a)	**b)**	**c)**	**d)**	**e)**
Consommation par l'entreprise (tonnes ODP)					
Incidences du projet (tonnes ODP)	6,00				
Durée prévue du projet (mois)	30	30	12	24	18
Montant initial demandé ($US)	107 532	15 455	16 000	67 400	78 000
Coût final du projet ($US) :					
Surcoûts d'investissement a)	98 520	14 050	6 000	54 000	76 000
Coût des imprévus b)	9 012	1 405			2 000
Surcoûts d'exploitation c)					
Coût total du projet (a+b+c)	107 532	15 455	6 000	54 000	78 000
Participation locale au capital (%)	100 %		100 %	100 %	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %		0 %	0 %	0 %
Montant demandé ($US)	107 532	15 455	6 000	54 400	78 000
Rapport coût-efficacité ($US/kg)					
Confirmation du financement de contrepartie?					
Agence nationale de coordination	Bureau de normalisation et de météorologie		Bureau national de l'ozone		
Agence d'exécution	PNUD	PNUD	PNUE	PNUE	PNUE

Recommandations du Secrétariat					
Montant recommandé ($US)	88 577	8 894	6 000	44 400	70 000
Incidences du projet (tonnes ODP)	6,00				
Rapport coût-efficacité ($US/kg)					
Coûts d'appui de l'agence d'exécution ($US)	11 515	1 156	780	5 772	9 100
Coût total pour le Fonds multilatéral ($US)	100 092	10 050	6 780	50 172	79 100

DESCRIPTION DES PROJETS

a) **Activités de surveillance du Plan de gestion des frigorigènes (PGF)**
b) **Programme national de récupération et de recyclage des frigorigènes**
c) **Plan de gestion des frigorigènes : Élaboration de politiques et dissémination de l'information connexe**
d) **Plan de gestion des frigorigènes : Formation sur la surveillance et le contrôle des CFC, et établissement d'un système de permis d'importation/exportation**
e) **Plan de gestion des frigorigènes : Formation des formateurs en réfrigération**

Plan de gestion des frigorigènes

1. La consommation totale d'ODS a été évaluée à 33,2 tonnes ODP dans le secteur de la réfrigération, notamment pour l'entretien d'équipement de réfrigération domestique et commercial. Les données recueillies dans une enquête menée en 1998 révèlent qu'il existe environ 500 techniciens en réfrigération possédant une formation reconnue et 500 techniciens non formés au pays, ainsi que 350 ateliers de service de différentes tailles. Ces ateliers assurent l'entretien et réparent l'équipement de réfrigération domestique, commercial et industriel.

2. Le plan d'action du gouvernement propose d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures de contrôle précises en 1999-2000, dont la création de systèmes légaux et de réglementation pour le contrôle des CFC, comprenant un système de permis; une interdiction concernant l'équipement à base de CFC et une politique nationale pour l'entreposage d'anciens systèmes aux CFC-11; la création d'un code de bonnes pratiques; la formation et l'accréditation des techniciens en réfrigération et en climatisation et la mise en œuvre d'un programme national de récupération et de recyclage des frigorigènes.

3. Le PGF comprend deux programmes de formation de base : i) la formation des agents de douane et la création d'un systèmes de permis d'importation/exportation afin d'identifier et élaborer des techniques pour recueillir et communiquer des données sur l'importation d'ODS et d'équipement à base d'ODS, un système de permis/quotas pour l'importation de CFC et l'élaboration d'une base de données sur la consommation par importateur, utilisateur et détaillant; ce programme comprend la somme de 6 400 $US pour des trousses d'identification des ODS; et ii) un programme de formation des formateurs des techniciens en réfrigération sur les bonnes techniques de gestion ayant pour but d'améliorer les pratiques d'entretien afin d'éviter le dégagement de CFC dans l'atmosphère et que l'équipement de réfrigération puisse fonctionner jusqu'à la fin de sa vie utile.

4. Le projet comprend l'élaboration de politiques et la dissémination d'information connexe, qui donneront lieu à la création d'un code de bonnes pratiques en réfrigération, et un système d'accréditation et d'étiquetage.

5. Le PGF comprend un projet secondaire pour la création d'un réseau de récupération et de recyclage comprenant 12 appareils (dont les appareils utilisés dans le cadre du programme de formation sur les bonnes techniques) et 2 centres de service d'équipement de réfrigération commercial et industriel, pour un montant total de 80 177 $US. Cette activité comprend également deux ateliers d'une journée et demie à l'intention des techniciens de service sur les démonstrations pratiques des opérations de récupération.

6. La mise en œuvre de ces projets donnera lieu à la récupération et au recyclage de 6 tonnes de CFC par année. Cette quantité s'ajouterait aux quantités de frigorigènes récupérées grâce aux bonnes pratiques d'entretien enseignées aux séminaires de formation.

7. Le Secrétariat de l'ozone du Népal sera responsable de la surveillance, de la coordination et de la mise en œuvre des activités d'élimination proposées dans le PGF. Il surveillera le programme et s'assurera que le prix de vente des frigorigènes recyclés est équilibré afin que les exploitants de centres de recyclage n'accusent ni profit ni perte financière. Le projet comprend également la somme de 17 464 $US pour les services d'un expert-conseil local qui recueillera toutes les données des ateliers sur le service offerts dans le cadre du projet de récupération et de recyclage.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

1. Le PNUE et le Secrétariat ont discuté de la contribution du projet secondaire sur l'élaboration de politiques et la dissémination d'information à la création d'un cadre de politiques et de mesures de réglementation et législatives nécessaires à la mise en œuvre réussie du PGF.

2. Le niveau de financement demandé pour les programmes de formation a été révisé après la modification des coûts associés à la logistique des ateliers et l'assistance, la surveillance et l'évaluation du projet.

3. Le Secrétariat et les agences d'exécution (PNUD et PNUE) ont également discuté de l'envergure du programme de récupération et de recyclage comparativement à la consommation de CFC et sa répartition sectorielle. Le PNUE et le PNUD ont accepté de modifier le niveau de financement en conséquence.

RECOMMANDATION

1. Le Secrétariat recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes aux niveaux de financement ci-dessous :

	Projet	Coût du projet $US	Coût d'appui $US	Agence d'exécution
a)	Activités de surveillance du Plan de gestion des frigorigènes (PGF)	88 577	11 515	PNUD
b)	Programme national de récupération et de recyclage des frigorigènes	8 894	1 156	PNUD
c)	Plan de gestion des frigorigènes : Élaboration de politiques et dissémination de l'information connexe	6 000	780	PNUE
d)	Plan de gestion des frigorigènes : Formation sur la surveillance et le contrôle des CFC, et établissement d'un système de permis d'importation/exportation	44 400	5 772	PNUE
e)	Plan de gestion des frigorigènes : Formation des formateurs en réfrigération	70 000	9 100	PNUE

2. Le Comité exécutif pourrait souhaiter demander au PNUE et au PNUD de n'effectuer aucun décaissement de fonds approuvés pour la formation des agents de douane et le programme de récupération et de recyclage tant que les normes de réglementation et législatives, ainsi que les étapes fiscales proposés par le gouvernement du Népal n'aient été mises en place.